

République Démocratique du Congo

Ministère du Portefeuille

**Question orale avec débat de
l'Honorable Sénateur Auguy ILUNGA
CIVIULA sur la relance de la Minière de
BAKWANGA « MIBA SA »**

**Réponses de Madame le Ministre
d'Etat, Ministre du Portefeuille**

OCTOBRE 2022

Honorable Président,

Honorables Membres du Bureau,

Honorables Sénateurs,

C'est pour moi un grand honneur de me présenter ce jour devant Votre Auguste Assemblée à l'invitation de l'Honorable Président du Sénat, qui m'a transmis par sa lettre n°503 / CAB / PDT / SENAT / MBL / RMB / ebd / 2022 du 03 octobre 2022, la question orale avec débat de l'Honorable Sénateur Auguy ILUNGA CIVUILA sur la relance de la Minière de Bakwanga, en sigle MIBA SA.

Avant toute chose, je voudrais rendre grâce à Dieu le Tout-Puissant, Maître des temps et des circonstances, par son Fils Jésus-Christ mon Seigneur et Sauveur, pour cette occasion qui m'est offerte de m'exprimer devant la Chambre Haute de notre Parlement.

Je remercie également l'Honorable Président du Sénat pour son invitation et l'Honorable Auguy ILUNGA CIVUILA auteur d'une question orale avec débat pour sa pertinente préoccupation, ainsi que tous les Honorables Sénateurs pour l'opportunité qu'ils me donnent aujourd'hui, d'éclairer la lanterne de l'opinion nationale à travers votre Auguste Assemblée sur la situation réelle de la MIBA.

Honorables Sénateurs, les Elus des Elus,

Votre invitation, votre question orale avec débat, ainsi que votre présence dans cette salle, traduisent à suffisance le souci de tous les Honorables Sénateurs de chercher inlassablement les voies et moyens possibles en vue de relever l'économie nationale et partant, améliorer le bien-être de la population congolaise en générale et celle du Grand-Kasaï, en particulier.

D'entrée de jeu, qu'il me soit permis de relever que la Société Minière de Bakwanga est bel et bien au cœur de préoccupations et de la volonté d'agir de Son Excellence Monsieur Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat. C'est donc sur son instruction que le COPIREP, organe technique placé sous ma tutelle, a élaboré un plan de relance de cette société. Ce travail déjà adopté au niveau de mon Ministère, dresse un état des lieux exhaustif de la MIBA et propose des pistes stratégiques pour redresser ce géant, jadis un des fleurons de notre économie, en vue d'assurer sa relance sur des bases saines et durables.

Les mêmes préoccupations sont aussi portées par le Gouvernement conduit sous le clairvoyant leadership de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Jean-Michel SAMA LUKONDE.

Pour ma part, c'est à l'issue de la revue du Portefeuille organisée sur mon initiative le 02 juin 2021, que j'ai pu me rendre compte, après la présentation de la MIBA, de la gravité de ses difficultés. En effet, il avait été clairement démontré que sa situation a commencé à se dégrader à partir de 1999.

Honorables Sénateurs, Elus des Elus,

Dans le cadre de l'amélioration de mobilisations des recettes des entreprises publiques, le Sénat a mis sur pied une commission spéciale d'ECOFIN élargie devant laquelle je suis passée pour évaluer avec les Honorables Sénateurs membres de l'ECOFIN élargie, les performances des entreprises du portefeuille et des efforts à entreprendre en vue d'améliorer le budget de l'Etat.

La session de septembre est une session budgétaire.

Cet après-midi, je serai de nouveau devant la commission ECOFIN pour évaluer les performances réalisées par les Entreprises du Portefeuille en même temps que je suis devant vous pour aborder la question spécialement en ce qui concerne le cas de la MIBA.

Le budget de l'an dernier était arrêté à 11 milliards de dollars américains et celui que vous allez débattre au cours de cette session est projetée à 14 milliards. Ceci pour vous dire que le travail du Sénat n'a pas été vain et je voudrais à cette occasion féliciter votre chambre et saluer les sacrifices consentis au cours de cet exercice en effectuant des missions dans les 26 provinces en vue de sensibiliser les gouvernements provinciaux au civisme fiscal et à la mobilisation des recettes de l'Etat.

C'est pour démontrer les efforts remarquables consentis par les entreprises du portefeuille à l'amélioration du budget de l'Etat que j'évoque cet aspect en passant.

J'ose espérer que les Elus des Elus pourront donner des moyens dans le budget présent pour relancer les autres entreprises publiques en difficulté pour qu'elles puissent aussi être utiles à leur tour.

ceci étant dit, je voudrais passer au premier point de mon exposé pour vous présenter brièvement la MIBA.

Bref historique

La Société Minière de BAKWANGA « MIBA » est une SA dans laquelle l'Etat congolais détient 80% d'actions et 20% détenues par la SIBEKA (un conglomérat créé pour la promotion des activités industrielles dans le Grand-Kasaï qui allait de BANINGVILLE à KATONGOLA Wa MANDUNENA et qui avait décidé de dévier la voie ferrée qui devait passer

par GANDAJIKA via Mbuji-Mayi pour arriver à LUSAMBO, le chef-lieu du Grand-Kasaï jusqu'en 1950. Celle-ci était une société de droit belge et est devenue depuis 2017 de droit chinois sous la dénomination Asa Group Resources).

Elle a été pendant longtemps l'unique entreprise minière nationale qui produisait industriellement le diamant et fut aussi le poumon de l'économie de deux Provinces du Kasaï.

Comme renseigné plus haut, jadis deuxième fleuron des entreprises minières du Portefeuille de l'Etat après la GECAMINES, la MIBA est en sérieuses difficultés.

Ces difficultés résultent non seulement de la gestion de la MIBA en elle-même, mais aussi de l'instabilité de l'environnement sociopolitique charrié par les crises et situations politiques que notre pays a connu depuis 1997.

Malgré la sonnette d'alarme tirée par la SIBEKA en 2002 au point qu'elle avait décidé de se retirer de la gestion courante en 2007, ces difficultés se sont dramatiquement aggravées au point où, la MIBA avait cessé de produire en novembre 2008.

Il est important de noter qu'en 2005, l'UNICOR, filiale de l'ancienne Société Générale de Belgique, avait vendu la SIBEKA à MWANA-AFRICA.

L'Etat congolais, actionnaire majoritaire, n'avait pas approuvé cette vente aux motifs de n'en avoir pas été préalablement informé et que la MIBA avait été sous-évaluée.

Fin 2006, après avoir constaté que la situation de la société se dégradait au fil des mois entraînant notamment et principalement la réduction drastique du capital social de cent douze millions de dollars américains

(112) à cinquante-trois millions de dollars américains (53), la SIBEKA avait proposé à son partenaire majoritaire, l'Etat congolais, de financer la relance de la société à concurrence de cent cinquante millions de dollars américains (150) répartis comme suit :

- Septante cinq millions de dollars américains (75) au titre d'augmentation de sa participation dans le capital social laquelle devait passer de 20 % à 40 % après l'évaluation de la société aux conditions qui devaient être fixées de commun accord ;
- Septante cinq millions de dollars américains (75) de fonds de roulement.

En vue d'assurer la réussite de la relance et de garantir le remboursement des Septante cinq millions de dollars américains (75) de fonds de roulement, la SIBEKA avait souhaité reprendre la gestion quotidienne de la société, ce qui devait forcément amener les deux parties à amender le Protocole d'Accord qui les liait.

L'Etat avait rejeté cette offre et instruit la Direction Générale de rechercher d'autres sources de financement. Celle-ci obtiendra onze millions de dollars Américains (11) de la RAW BANK et une promesse de financement de cent quatorze millions de dollars américains (114) de deux banques sud-africaines DBSA et ISC (sous la conduite du Groupe IBC).

Le rejet de l'offre de la SIBEKA avait davantage exacerbé sa relation avec son partenaire et le non aboutissement des négociations avec les banques sud-africaines avait renforcé la dégradation de la situation de la MIBA.

Comme indiqué ci-haut, en réaction à la position de l'Etat congolais, la SIBEKA avait décidé de se retirer de la gestion de la société à laquelle elle reprochait les faits suivants :

- La violation des textes légaux ;
- La prise des décisions unilatérales ;
- La déconsidération de son partenaire ;
- L'interventionnisme dans la gestion courante de la société ;
- Le clientélisme managérial qui entrave le fonctionnement normal de l'entreprise ;
- La neutralisation coupable du fonctionnement du Conseil d'Administration, organe central d'Administration de toute SARL ;
- La décapitalisation de l'entreprise par le financement inapproprié des projets de colmatage à répétition qui n'apportaient aucune solution de fond.

En 2007, le Gouvernement avait commis, par l'entremise du COPIREP, un audit stratégique réalisé par le Consultant Enerst & Young. Celui-ci avait formulé une série de recommandations dont notamment un plan de relance en trois phases à savoir :

- La restructuration ;
- La stabilisation ;
- La relance proprement dite et le développement.

Suite à l'arrêt de sa production en 2008 et compte tenu de l'importance de la MIBA dans le social ainsi que de l'économie de deux Provinces du Kasai en particulier et du pays en général, le Gouvernement avait décidé de la soutenir financièrement en vue de couvrir le strict minimum des dépenses inéluctables à savoir : les avances sur salaires, la protection et la sécurisation de l'outil de production, etc). Le total des décaissements en 2009 était de deux milliards six cent quatre-vingt-un millions huit cent

quarante-trois mille six cent quatre (2.681.843.604) de Francs Congolais soit, trois millions cent quarante-quatre mille cent cinquante-six de dollars américains (3.144.156).

En 2010, en application des recommandations du Consultant, le Gouvernement avait mis en application le plan d'urgence qui visait trois objectifs à savoir :

- La protection de l'outil de production face au vandalisme et du polygone minier qui devrait faire face à la recrudescence de l'invasion des exploitants artisanaux suite à la cessation des activités ;
- La certification des réserves plus principalement du Massif 1 ;
- La relance de la production.

Il avait également décidé de restructurer la Direction Générale en la confiant aux experts recrutés par appel à candidatures international.

Pour garantir la réussite de la mission assignée à la nouvelle équipe, le Gouvernement s'était, à titre exceptionnel, engagé à mettre à la disposition de la MIBA vingt millions de dollars américains (20) pour la réhabilitation de l'outil de production et cinq-cents mille de dollars américains (500.000) par mois pour couvrir la paie des salaires réduits et honorer les engagements les plus contraignants.

A cet effet, il avait respectivement décaissé 10 millions de dollars américains sur les vingt millions de dollars américains 20 et trois milliards huit cent cinquante millions de francs congolais (3.850.000.000) de janvier à juillet 2011 et assuré la paie des salaires de l'Administrateur Délégué et de l'Administrateur Directeur Financier par un compte désigné que gérât le COPIREP.

Enfin, le Gouvernement avait confié au COPIREP la supervision de la certification des réserves de diamants de la MIBA du Massif 1, pourtant la tâche la plus importante de la mission de la nouvelle équipe, en mettant à sa disposition six-cents cinquante mille de dollars américains (650.000).

La firme SRK avait été recrutée par appel d'offre international et signé le contrat avec le COPIREP en mars 2011. Pour les raisons d'ordre technique et inhérentes aux réalités du terrain, les deux parties signèrent un premier avenant qui prévoyait que le consultant devait remettre son rapport final en août 2012.

A ce jour, la certification est à l'arrêt expliqué par les faits majeurs suivant :

- l'incapacité technique, humaine et managériale de la MIBA de mettre à la disposition du Consultant le personnel compétent, les sondeuses et matériels de sondage ainsi que les engins périphériques comme prévus à l'article 2 point 3 du contrat ;
- le conflit d'intérêts entre la production et la mission de la certification dans le chef de l'Administrateur Délégué.

De ce qui précède, il se dégage que la situation de la MIBA est plus que préoccupante puisque :

- Depuis pratiquement 2007, sa gestion n'est plus conforme aux statuts suite notamment au retrait de la SIBEKA de la gestion à la signature par Madame la Ministre du Portefeuille des contrats de l'Administrateur Délégué le 1^{er} mars 2010 et l'Administrateur Directeur Financier le 20 novembre 2010 d'une part et la nomination des membres du Conseil d'Administration d'autre part ;
- Ces irrégularités et illégalités contrastées avec la politique de bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des

entreprises du Portefeuille de l'Etat prônée par le Gouvernement ;

- Enfin, les mesures prises et efforts consentis par le Gouvernement pour la relance de la MIBA n'avait pas donné les résultats escomptés ;

En effet, de 2007 à 2012, le Gouvernement a décaissé en faveur de la MIBA huit milliards six cent trente-neuf millions quatre cent un mille six cent quarante-quatre de francs congolais (8.639.401.644) soit, huit millions neuf cent soixante-huit mille sept cent quarante-trois de dollars américains (8.968.743) auxquels s'ajoutent les dépenses des experts de quarante mille euro (40.000) et un million vingt-six mille neuf cent trente de dollars américains (1.026.930,10).

Depuis lors, aucun effort significatif n'a été fourni.

Honorables Sénateurs, Elus des Elus,

Quel est l'état des lieux de la MIBA à ce jour et quelles sont les pistes envisagées pour notamment assainir sa situation générale, réhabiliter et sécuriser son outil de production et enfin, relancer sa production industrielle.

Les préoccupations de l'Honorable Sénateur Auguy ILUNGA CIVUILA dans sa question orale avec débat sont les suivantes :

1. Quel est l'état des lieux de la MIBA en ce moment ?
2. Quelle est la politique du Gouvernement de la République ainsi que ses objectifs au sujet de la relance de la MIBA ?
 - a. Comment améliorer l'outil de production ?
 - b. Comment sécuriser l'outil de production ?

3. Quelles sont les mesures prises par le Gouvernement pour faire face aux passifs de la MIBA dans son plan de relance ?
4. Que faire pour apurer les arriérés de salaire de ses agents et s'acquitter des dettes de fournisseurs de matériel de l'Entreprise ?
5. Quel est le montant de la dette de la MIBA vis-à-vis de tiers ?

De manière générale, ces préoccupations tournent autour de trois points principaux que je vais développer tout à l'heure, et à travers lesquels toutes les interrogations de l'Honorable Sénateur Auguy ILUNGA CIVUILA trouvent des réponses appropriées.

Ces points sont les suivants :

1. L'état des lieux exhaustif de la MIBA ;
2. La politique et la stratégie du Gouvernement pour assurer la relance de la MIBA ;
3. Un résumé du plan stratégique de relance de la MIBA.

I. Etat des lieux exhaustif de la MIBA

Pour envisager sa relance en toute connaissance de cause, un diagnostic complet et exhaustif a été posé sur la MIBA, sur les plans juridique, géologique, technique, opérationnel, des approvisionnements et de gestion des stocks, commercial, financier, organisationnel et sécuritaire.

Sur le plan juridique, en ce qui concerne particulièrement ses titres miniers, la MIBA possède des concessions minières disséminées dans tout le grand Kasai et le Lualaba, couvertes par 71 titres miniers dont 45 permis de recherche et 26 permis d'exploitation. Les détails sont repris dans le tableau à l'annexe 1.

De tous ces titres, 7, soit 10%, sont valides, 24, soit 34%, sont à déchoir pour non-paiement de droits superficiaires, et 40, soit 56%, sont à renouveler. Pour régulariser sa situation, la MIBA devait payer au Cadastre Minier, à fin mai 2021, la somme cinq millions septante mille sept cent trente-trois (5.070.733) dollars américains.

En perspective de la relance de la MIBA, le Gouvernement a pris la décision de régulariser cette situation auprès du Cadastre Minier et un exercice d'actualisation est en cours pour déterminer le montant réel dû à ce jour.

Sur le plan géologique, les concessions minières de la MIBA regorgent d'immenses gisements **kimberlitiques** et **détritiques** en diamant, principalement à Mbuji-Mayi et ses environs, et dont le potentiel est évalué à cent vingt millions de carats (120) . Des indices de la présence d'autres produits miniers comme l'or, l'argent, le nickel-chrome, le cuivre et autres, sont aussi perceptibles.

Aussi, le potentiel de la MIBA pourrait être revu à la hausse, avec la reprise de l'activité de recherche et de prospection, qui est à l'arrêt depuis des longues années faute de sondeuses.

La situation technique et opérationnelle de la MIBA est caractérisée par l'obsolescence, la vétusté très avancée et l'insuffisance de l'outil de production. En plus, la vandalisation de la plupart de ses usines, ainsi la non mise en service de la dragline il y a 16 ans, ont réduit significativement ses capacités techniques pour une production industrielle. Cette situation se traduit par un taux général de disponibilité de matériel de moins de 40%.

Le tableau à l'annexe 2 démontre clairement que cette faible capacité technique impacte négativement l'exploitation de la MIBA. En effet, elle se

traduit par des chutes progressives de production, allant de neuf millions cinq cent cinquante-six mille quatre cent trente-six carats (9.556.436) en 1990 à moins de trente-huit mille sept cent quatre-vingt-huit carats (38.788) en 2020, avec une petite reprise en 2021 de cent cinquante-trois mille huit cent cinquante-neuf 153.859 carats, soit une dégradation générale de 98 %

La situation technique et opérationnelle de la MIBA est aussi impactée par l'état de vétusté des centrales hydroélectriques de Tshala, Lubilanji 1 et Lubilanji 2 reprise dans le tableau à l'annexe 3. A ce jour, seule la centrale de LUBILANJI 1 est opérationnelle avec trois groupes en marche sur les quatre installés. Elle produit actuellement 70 % de sa capacité installée, soit 4,8 Mégawatts. Une des difficultés substantielles que connaît la MIBA est sa **capacité réduite d'approvisionnement**, dues à certaines contraintes internes et externes, notamment la précarité de sa situation financière, l'enclavement de la ville de Mbuji-Mayi, et l'éloignement géographique de ses fournisseurs.

Sur le plan commercial, la situation des ventes de la MIBA est liée directement à celle de sa production. De 1990 à 2021 la production vendue a baissé drastiquement de 98,76%, entraînant de ce fait une baisse des recettes de 97,88%. Les détails se trouvent dans le tableau en annexe 4.

En effet, la production vendue est passée de neuf millions six cent cinquante mille quatre cent quatre-vingts carats (9.650.480) en 1990, à cent dix-neuf mille trois cent quarante-quatre carats (119.344) en 2021. Les recettes quant à elles, sont passées de cent deux millions cinq cent septante-trois mille deux cent vingt dollars américains (102.573.220) en 1990 à deux millions cent septante-trois mille six cent quatre-vingt-quatre

dollars américains (2.173.684) en 2021. Ici également, les détails se trouvent dans le tableau à l'annexe 4.

Il sied ici de relever que, du fait des coûts de structure élevés et de la baisse significative du niveau de production, le coût de revient par carat de la MIBA est devenu généralement supérieur au prix de vente. Cet écart négatif se situe à une moyenne de 49% du coût de revient entre 2014 et 2020.

Aussi, me paraît-il juste de constater que, depuis quelques années, la MIBA vend ses diamants à perte, accentuant ainsi la précarité de sa situation financière.

Du point de vue financier, la MIBA est dans un état de précarité financière accentuée. Ses fonds propres sont continuellement négatifs et en diminution constante. La MIBA est dans l'incapacité de faire face à ses engagements.

Les charges du personnel sont très élevées par rapport au niveau d'activités, elles représentent 78 % du chiffre d'affaires global et 68 % du total des charges.

La situation financière de la MIBA est aussi caractérisée par un endettement excessif estimé à trois cent nonante-deux millions neuf cent trente-deux mille trois cent nonante-sept de dollars américains (**392.932.397**) à fin 2021. Cette dette se répartit comme suit :

- Dette fiscale : trente-sept millions sept cent quatre-vingt-trois mille trois cent septante-quatre (37783374) dollars américains ;
- Dette commerciale : cinquante et un millions deux cent cinquante-neuf mille huit cent dix-huit dollars américains (51.259.818) ;

- Dette financière : cent sept millions dix-huit mille neuf cent soixante dollars américains (107.018.960) ;
- Dette sociale : cent quatre-vingt-deux millions trois cent nonante-cinq mille neuf dollars américains (182.395.009) ;
- Autres dettes : quatorze millions quatre cent septante-cinq mille deux cent trente-six dollars américains (14.475.236).

Il en ressort que la plus grande part de la dette de la MIBA est la dette sociale qui représente 46 % du total.

Sur le plan organisationnel, le premier constat qui a été fait est que la structure organique de la MIBA est basée sur un modèle économique obsolète, hérité de l'époque coloniale, avec des activités annexes et connexes qui n'ont pas de liens avec son cœur de métier.

A l'exception des réseaux scolaire et médical, ces activités sont généralement en cessation d'activités et en faillite de fait. Elles occasionnent des charges importantes qui plombent les finances de la société.

En ce qui concerne le personnel, la MIBA emploie actuellement 2.317 agents en activité, dont 411 agents de cadre et maîtrise et 1.906 agents d'exécution, soit un taux d'encadrement de 8,38. Ceci veut dire qu'un cadre supervise 8 agents de maîtrise et d'exécution, ce qui est dans les normes.

Le personnel de la MIBA est généralement qualifié pour le métier de production, mais il est vieillissant, avec un âge moyen de 54 ans. Sa productivité est très faible car en 2020, un agent a produit 14,85 carats, contre, à titre comparatif, 2.518 carats pour un agent de la SACIM.

Il est noté une forte proportion du personnel administratif par rapport au personnel technique, soit en 2021, respectivement 70% et 30 %, ce qui constitue un déséquilibre prononcé pour une société industrielle.

La situation du personnel de la MIBA est très précaire et caractérisée notamment par un paiement irrégulier des salaires, entraînant une accumulation d'arriérés depuis 2007 ce qui équivaut à 186 mois de travail soit, 15 ans ½.

Bien que les effectifs du personnel soient entrain de diminuer et que les remplacements numériques soient limités aux seuls postes stratégiques comme les conducteurs d'engins, les gardes miniers, les médecins, les infirmiers et les enseignants, la dette sociale, elle, continue à s'accroître. Cette dette est constituée principalement des arriérés des salaires et des décomptes finals du personnel sorti de l'effectif pour raisons diverses, notamment les décès, les licenciements et la mise à la retraite.

Pire, le personnel retraité de la MIBA n'est pas pris en charge par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour cause de non versement des cotisations sociales depuis des années.

La société n'est pas du tout informatisée au sens moderne du terme. Elle utilise des vieux progiciels dépassés, notamment pour la gestion du personnel et la paie. Elle ne dispose pas d'un système d'information et d'une gestion intégrée.

Un dernier point à relever sur le plan organisationnel, est le système de contrôle interne qui est très peu organisé à la MIBA. Il n'y a pas une cartographie des risques pour guider l'action des gestionnaires.

En ce qui concerne la sécurité et la protection des concessions, la MIBA connaît des sérieuses difficultés dues notamment au manque, ou

tout au moins à l'insuffisance de moyens de locomotion des équipes d'intervention, l'impraticabilité des routes de sécurité dans et hors Polygone, la vétusté du système de télésurveillance qui, du reste, ne couvre que la laverie de DISELE.

Cette situation a comme conséquence de rendre perméable la ceinture extérieure, de faciliter les incursions au Polygone minier des hommes armés et l'envahissement anarchique des concessions tant minières que foncières par des personnes se déclarant autochtones.

Sur le plan juridique, la MIBA a conclu une dizaine de partenariats qui ne sont pratiquement pas profitables à la société ce qui nécessite leur revisitation. La situation des partenariat est présentée dans le tableau à l'annexe 5.

Enfin, à fin septembre 2021, 260 dossiers ont été portés devant les cours et tribunaux contre la MIBA. Les créances dues à la suite des différentes condamnations s'élèvent à plus de 100 millions de dollars américains.

Honorables Sénateurs, Elus des Elus,

En résumé, la situation de la MIBA est très préoccupante sur tous les plans. Cette situation a commencé à se dégrader depuis plus de 30 ans faute d'investissements de renouvellement et de modernisation et à cause d'événements politiques et sociaux qui ont conduit à la détérioration du tissu économique et industriel du pays et à la faillite de plusieurs sociétés.

Toutefois, la MIBA garde des atouts importants qui militent pour sa relance. Ces atouts sont notamment ses immenses réserves géologiques, l'existence d'un marché sûr et le savoir-faire de son personnel.

Honorables Sénateurs, Elus des Elus,

Quelle est la politique et la stratégie du Gouvernement pour la relance de la MIBA ?

II. Politique et stratégie du Gouvernement

Malgré plusieurs interventions des Gouvernements passés pour relever la MIBA, aucun résultat palpable n'a pu être enregistré, la situation de cette dernière continuant à se dégrader.

Conscient de la gravité de la situation, le Gouvernement de la République a pris la résolution d'aborder ce point en premier lieu par une analyse profonde des maux qui rongent l'entreprise, tel que je viens de le relater aux Elus des Elus, et sur cette base élaborer un plan de relance réaliste et faisable qui intègre toutes les mesures urgentes et à moyen terme, dont la conjonction amènera aux résultats escomptés.

Le Gouvernement, dans son programme d'actions, pilier 5, axe 122 s'était résolu à trouver rapidement des solutions aux problèmes qui gênent la relance des entreprises publiques dont la MIBA.

La vision du Gouvernement, pour le cas de la MIBA, c'est d'en faire une nouvelle société industrielle de production minière, moderne et rentable. Cette nouvelle MIBA devrait centrer son activité sur la production de diamants, voire d'autres produits miniers.

Pour ce faire, il avait été adopté un schéma stratégique qui consiste en la certification des réserves, l'élaboration d'un plan de relance, et la restructuration de la société.

Et comme je l'ai dit tout au début, sur instruction du Président de la République, Chef de l'Etat, **un plan de relance de la MIBA** a été élaboré

et se trouve en discussion au niveau du Gouvernement pour notamment lever l'option adéquate de financement .

Ce plan est accompagné d'un plan d'investissement étalé sur trois ans et évalué à cent soixante et un millions sept cent vingt-cinq mille huit cent vingt-deux dollars américains (161.725.822), dont trente-cinq millions trois cent quinze mille quatre cent soixante-neuf (35.315.469) pour la première année.

Ces investissements porteront sur la réhabilitation, la modernisation et le renouvellement des équipements et matériels miniers, du matériel de transport du personnel, du matériel informatique et bureautique, du système de sécurité et de protection, des centrales hydroélectriques de la MIBA et réseaux associés, ainsi que d'autres matériels et équipements nécessaires à l'exploitation.

Ce plan d'investissement procède d'**un nouveau modèle minier** adopté dans le cadre du plan de relance.

Ce nouveau modèle préconise :

1. L'exploitation intensive de la kimberlite dans une proportion supérieure à 55% en moyenne, pour une production sur plus d'une décennie ;
2. La circonscription et la gestion des activités par pool, regroupant un ensemble des mines, leurs unités de traitement et leurs centrales de triages ;
3. La pose de clôture de sécurité autour de chaque pool de manière autonome, avec portail à chaque exutoire et une salle de télésurveillance ;
4. L'exploitation des reliquats des gisements secondaires et des anciens terrils dans les unités mobiles ;

5. L'apport considérable de gravier de lit des rivières.

Ainsi, l'ensemble de la capacité globale que devra installer le plan d'investissement permettra de réaliser une production totale de **7,6 millions de carats**, ce qui correspond à la période faste de la MIBA.

Le plan de relance de la MIBA s'exécutera en trois ans et en deux phases : Une phase d'urgence la première année, pour arrêter la dégradation et jeter les bases de la relance, et une phase de relance proprement dite.

Son coût total est estimé à quatre cent cinquante-trois millions quatre cent vingt-trois mille six cent cinquante dollars américains (453.423.650) dont cent quarante-cinq millions deux cent cinquante-deux mille huit cent quatre-vingt-sept dollars américains (145.252.887) pour la première année. Ce chiffre peut toutefois changer dans un sens comme dans l'autre, suivant le sondage plus approfondi du marché des équipements.

Les sources de financement possibles en cours d'examen par le Gouvernement pour mettre en œuvre ce plan de relance, sont notamment :

- La créance MIBA sur l'Etat dont quarante-sept millions de dollars américains (47) certifiés à ce jour;
- La réalisation de certains actifs ;
- Les prêts d'actionnaires ;
- Les emprunts auprès des institutions financières bancaires et non bancaires ;
- Les emprunts obligataires ;
- L'augmentation du capital ;
- Le partenariat et les Joint-Ventures.

III. Résumé du plan stratégique de relance de la MIBA

Comme relevé plus haut, **l'objectif global** du plan de relance de la MIBA est de faire de nouveau de cette dernière une société industrielle de production de diamants, moderne et rentable.

Pour ce faire, la stratégie de relance préconisée est guidée par **les principes directeurs** suivants :

1. Renverser la situation structurelle de vente à perte, du fait du prix de revient supérieur au prix de vente ;
2. Réduire le seuil de rentabilité de la société et dégager ainsi plus de marge ;
3. Revoir son modèle économique qui est resté celui de l'époque colonial.

Sur le plan opérationnel, **les objectifs spécifiques** du plan de relance de la MIBA sont les suivants :

1. La réduction des charges d'exploitation, autrement appelée « Cost killing » ;
2. L'augmentation du chiffre d'affaires de la société par, notamment, l'augmentation de la production au-dessus de son seuil de rentabilité et la révision du processus commercial pour avoir les meilleurs prix à la vente ;
3. Et enfin, la restructuration de la société en définissant un nouveau modèle économique conforme aux objectifs d'une société moderne qui devra renforcer son cœur de métier.

Les résultats attendus de ce plan de relance sont les suivants :

1. Une production industrielle et supérieure à son seuil de rentabilité ;
2. Une situation financière équilibrée ;
3. Un endettement soutenable ;
4. Une organisation structurelle adaptée ;
5. Un personnel qualifié, rajeuni et productif,
6. Une bonne gouvernance de la société.

La stratégie adoptée pour la relance consiste principalement à :

1. Définir des nouveaux process de production par rapport aux objectifs fixés et au souci de modernité et de rationalité ;
2. Renforcer les capacités techniques de la société par rapport aux besoins de ces process, à l'état des engins et des équipements existants, et aux besoins de réhabilitation, de renouvellement et de modernisation, ce, sur base d'un plan d'investissement défini et réaliste ;
3. Reprendre la recherche et l'exploration géologique pour découvrir des nouvelles réserves et ainsi assurer la survie de la société à long terme ;
4. Restructurer progressivement la société en mettant l'accent notamment sur les aspects sociaux ;
5. Redéfinir et renforcer la sécurisation des concessions, des produits et du personnel ;
6. Déterminer le coût, la structure et le plan de financement de la société.

Pour mettre en œuvre cette stratégie de relance, la MIBA devra mener plusieurs actions d'envergure dont les plus significatives sont notamment les suivantes :

1. **Sur le plan des titres miniers**, régulariser sa situation avec le Cadastre Minier en payant effectivement les droits superficiaires échus et en cours de déchéance, et en menant les démarches pour récupérer les titres déchus.

Sur le plan géologique :

- Parachever la certification des réserves du Massif 1 dans une première phase, et poursuivre la certification des autres massifs connus, dans une seconde phase ;
- Reprendre la recherche et la prospection quotidienne dans les concessions MIBA, au polygone et hors polygone ;
- Accélérer la transformation des ressources géologiques en réserves minières ;
- Cerner les nouveaux massifs dans les concessions MIBA et préciser la connaissance des réserves dans le lit des rivières Mbuji-Mayi et Lubilanji ;
- Découvrir les reliquats restants en **gisements détritiques**, principalement dans la zone Kanshi et Bakwanga Colline ;
- Valoriser à moyen terme, les gisements autres que ceux du diamant se trouvant dans les concessions MIBA, notamment **l'or, l'argent, le platine, le Cuivre, le Nickel-Chrome et les terres rares**, afin de garantir la survie de la société à long terme, dans l'après diamant.

2. Sur le plan technique et opérationnel

- Mettre en œuvre le **plan d'investissement** élaboré dans le cadre du plan de relance ;
- Mettre en place le **nouveau modèle minier** centré sur l'exploitation intensive des gisements **kimberlitiques** et moins des gisements **détritiques**, soit respectivement 70 % et 30 % ;

- Diviser le polygone minier en cinq pools d'exploitation, regroupant chacun des mines, des unités de traitement et des centrales de triages autonomes ;
- Assurer la ration régulière du personnel technique sur terrain, afin de maintenir ses capacités physiques de travail.

3. Sur le plan des approvisionnements

- Redéfinir une nouvelle politique d'approvisionnement ;
- Constituer des stocks stratégiques en intrant de base (carburant, Ferro silicium, explosifs) pour une période prenant en compte l'enclavement de la ville de Mbuji-Mayi ;

4. Sur le plan commercial

- Revoir le processus commercial pour notamment cibler des méthodes et les points de vente plus profitables en termes de prix de vente ;
- Sécuriser et protéger le shipment contre des éventuels hold up et saisies ;

5. Sur le plan de la sécurité et protection

- Adapter les stratégies de sécurisation et protection en fonction du nouveau modèle minier ;
- Moderniser le système de surveillance et renforcer les capacités des gardes et des policiers commis à la fonction de sécurisation ;
- Recruter un personnel additionnel dont un personnel de commandement qualifié ;
- Renforcer et autonomiser l'éclairage dans le polygone et en cités MIBA, particulièrement autour des installations et mines, ce, notamment en recourant à l'énergie photovoltaïque ;

- Revisiter le système de sécurité en général, notamment en recourant à des services privés spécialisés pour la protection rapprochée des zones et installations opérationnelles, la Police nationale se chargeant de l'ordre public et de la protection en deuxième ligne ;
- Lutter contre la spoliation des concessions foncières de la MIBA, particulièrement dans les voisinages immédiats du Polygone.

6. Sur le plan financier

- Rétablir l'équilibre de la structure financière par une injection des capitaux frais et une restructuration de la dette ;
- Restaurer une capacité d'autofinancement minimum ;
- Recouvrer la rentabilité par la relance de la production, une diminution des charges d'exploitation, l'amélioration de la politique et des stratégies de commercialisation.

7. Sur le plan organisationnel

- Restructurer la MIBA sur base d'un nouveau modèle économique plus réaliste et conforme à une société industrielle minière moderne;
- Améliorer la gouvernance par notamment, une rationalisation de sa structure organique, l'adoption d'une charte de bonne gouvernance et d'un code d'éthique, la mise en place de la comptabilité analytique et le renforcement du système de contrôle interne ;
- Mettre en place une politique rationnelle de gestion des ressources humaines ;
- Mettre en œuvre un plan social.

8. Sur le plan juridique

- Auditer tous les contrats de partenariat conclus avec les tiers en vue notamment de leur renégociation ou leur résiliation de commun accord ;
- Récupérer les droits miniers amodiés ou en option concernés par les partenariats inactifs ou improductifs ;
- Privilégier le règlement à l'amiable de certains litiges et l'exécution volontaire des décisions judiciaires ayant acquis la force de chose jugée ;
- Veiller à la régularité de tous les titres miniers de la MIBA ;
- Prendre toutes les dispositions utiles sur les plans administratif, sécuritaire et judiciaire pour assurer l'intégrité de toutes les concessions minières et foncières de la MIBA.

Honorable Président,

Honorables Membres du Bureau,

Honorables Sénateurs, Elus des Elus,

Je crois humblement par ma réponse devant votre Auguste Assemblée, avoir rencontré les préoccupations exprimées par l'Honorable Auguy ILUNGA CIVUILA, à qui je réitère mes remerciements.

Comme vous l'avez constaté, le Gouvernement prend à cœur la situation de la MIBA, cette entreprise qui nous est tous chère, et a pris des dispositions utiles pour sa relance sur des bases saines et durables.

Le Gouvernement s'attèle maintenant à définir un montage financier idoine pour pouvoir réunir les moyens nécessaires à l'exécution du plan de relance de cette entreprise.

Je sollicite de ce fait votre accompagnement, Honorables Sénateurs, pour la réussite de cet ambitieux exercice, étant donné le rôle axial que joue la MIBA dans l'espace Kasai en particulier, et dans l'économie nationale en général.

Je vous remercie pour votre aimable attention et me tiens à la disposition de votre Auguste Assemblée à toutes fins utiles.

Fait à Kinshasa, le 12 octobre 2022

Adèle KAYINDA MAHINA